

## ANNEXE A LA CONVENTION FINANCIERE POUR LA MAINTENANCE DES POINTS LUMINEUX SUR VOIES DEPARTEMENTALES

Commune

SAINT ROMAIN DE COLBOSC

Nombre de points lumineux sur le territoire de la Communauté Urbaine  
 Nombre de points lumineux sur voies départementale sur la commune

44 875

189

<b>III</b>	<b>PRESTATIONS DE DEPANNAGE, MAINTENANCE ET ASTREINTE</b>				
<b>III-A</b>	<b>PRESTATIONS DE DEPANNAGE</b>				
<b>III - A - 1</b>	<b>Dépannage des points lumineux</b>				
III - A - 1.01	Prix par point lumineux du patrimoine pour un taux de led inférieur à 40 %	U	189	11,90	2 249,10 €
<b>III-C</b>	<b>ASTREINTE ET ATU</b>				
<b>III - C - 1</b>	<b>ASTREINTE</b>				
	Mise à disposition de l'Astreinte	Mois	0,05054039	5200,00	262,81 €

Charge annuelle de maintenance pour le dépannage et l'astreinte hors prestations sur devis, pour l'année 2024

Montant HT : 2 511,91 €

Montant TVA : 502,38 €

Montant TC : 3 014,29 €